

Essor de Versailles

Lettre de Juin 2016

Débat sur la précarité à Versailles et dans les Yvelines
Témoignages de plusieurs associations engagées

1 Objectif de la réunion

Ces échanges ont pour objectif à travers les témoignages de 3 associations de Versailles ou des Yvelines, engagées dans le soutien et l'accompagnement des personnes en situation de précarité, de répondre à ces 3 niveaux :

- o Mieux définir les formes de précarité.
- o Cerner les causes de ces formes de précarité.
- o Définir dans ce contexte **ce que nous pouvons faire**.

Cette réunion s'inscrit en prolongement du dossier sur le social à Versailles publié dans le n°17 par ESSOR en 2015.

2 Témoignages

2.1 SOS Accueil : Maguelone de Ponsins, resp de l'accueil de jour des personnes de la rue

Depuis sa création en 1984, **SOS Accueil** œuvre en faveur des personnes défavorisées et vivant dans la rue en les accueillant de façon inconditionnelle à Versailles et en leur apportant soutien et accompagnement. L'Accueil de jour s'adresse aux sans-abris en journée en leur proposant non seulement un lieu de pause agrémenté de prestations, mais aussi un espace de rencontre et de re-création de liens sociaux.

L'Association a déménagé récemment au 20 rue de Noailles au rez-de-chaussée du bâtiment qui auparavant correspondait à la Police Municipale

L'activité de l'association est assurée par des bénévoles secondés par quelques éducateurs.

Plusieurs actions sont mises en œuvre :

- o un accueil (jusqu'à 100 personnes avant déménagement) centré sur l'empathie, l'écoute l'accompagnement de la personne, la création de liens. Un petit déjeuner est assuré tous les jours de 9h15 à 11h45 ; le centre est équipé d'une lingerie, de douches, d'une bagagerie. Il propose une activité de jardinage partagé en partenariat avec "Les Colibris".
- o aide à l'emménagement en relation avec le secours catholique (SOS on emménage rassemble des mobiliers et les redistribue)
- o Le Conseil général avait mandaté l'Association (jusqu'à l'année dernière) pour la gestion du RSA.

2.2 AMD Yvelines (Aide Matérielle aux personnes en Difficulté) : Dominique Debesse, présidente d'A.M.D. Yvelines

Cette Association a 23 ans et 46 bénévoles dont 35 assurent des activités chaque semaine. Parmi ces 35, 2/3 sont des bénéficiaires ou anciens bénéficiaires, ce qui constitue une spécificité remarquable par rapport aux autres associations du même type.

Deux activités centrales :

- o Une banque alimentaire : une grande partie des denrées alimentaires proviennent d'Auchan Vélizy et sont ramassées tous les jours (2 locaux : Satory pour le stockage et Richard Mique pour la distribution 2 jours/semaine).
- o Récolte de denrées non alimentaires (braderie ouverte au public 4 fois/an). Les montants récoltés permettent de soutenir 160 familles et de leur donner une capacité de se nourrir à raison de 3,5 € par semaine et par personne avec un plafond de 17,5

€/famille (soit moins de 60 €/mois pour une famille de deux parents et deux enfants).

2.3 Secours Catholique : Caroline Lejard chargée de mission (précarité et migrants) et responsable du territoire de Mantes, les Mureaux, Meulan, avec la participation de Françoise Blanot

L'Association a développé un service pour les migrants et des activités conviviales (atelier couture, paroles de femmes, atelier linguistique et meilleure connaissance de la culture française).

Une aide alimentaire est proposée pour les plus démunis.

Partenariats noués : Le Rocher, Eveil France, ...

2.4 ECTI : Dominique Brière précise

« Le conseil départemental a demandé à l'association de retraités ECTI d'analyser le fonctionnement et le positionnement des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique) présentes dans le département afin de voir comment les aider à se développer et à embaucher davantage de Bénéficiaires du RSA (BRSA). A ce jour, il y a 33 SIAE qui emploient 600 personnes, une goutte d'eau par rapport au 28 000 BRSA.

NB : les SIAE permettent à des gens éloignés de l'emploi ou en recherche d'emploi d'avoir une activité professionnelle rémunérée et un accompagnement pendant une durée maximum de 2 ans avec l'objectif de trouver un emploi pérenne. »

3 Conclusion de la rencontre

Les facteurs déclenchant de la précarité restent le plus souvent les « accidents de la vie », notamment :

- o le lien à la famille est déterminant et la coupure avec la famille est souvent brutale.
- o la perte d'emploi malheureusement trop fréquente engendre souvent une perte de l'estime de soi et accélère le processus de destruction du lien familial.

Des bénévoles sont recherchés, notamment pour l'accompagnement des personnes auxquelles les associations spécialisées procurent une solution d'hébergement (exemple des conventions de médiation sociale de la Société St-Vincent de Paul ou du suivi social par Habitat et Humanisme). De plus, la « colocation solidaire » devrait être développée.

La domiciliation est trop fréquemment absente. L'accompagnement pour l'obtention d'une domiciliation est la première pierre.

Le CCAS publie pour les acteurs du social une liste des associations concernées.

La synergie entre les intervenants devrait être plus clairement affirmée. Des partenariats entre associations complémentaires devraient être renforcés.

La discrimination relative à la vulnérabilité économique devrait faire l'objet d'une réflexion collective.

Le dernier rapport finalisé par le Secours Catholique devrait être mieux diffusé (données par commune relatives au RSA).

Un audit relatif aux structures d'insertion par l'économique, notamment les entreprises, mériterait d'être réalisé.

ESSOR de Versailles se propose de revenir sur ces sujets, notamment en intégrant quelques expériences complémentaires à l'échelle de VGP.